



Centre Patronal

Communiqué de presse 30 janvier 2024

Pour une AVS durable, solidaire et responsable

Le Centre Patronal s'engage avec force pour une AVS solidaire, responsable et durable. Cet objectif se traduit par le courage de dire « non » à une 13ème rente AVS. Ce mardi 30 janvier 2024, le Centre Patronal a tenu un événement pour la promotion d'une AVS durable. Les perspectives financières du premier pilier ont été examinées sur la base de chiffres officiels, ainsi que la situation matérielle relative des différentes classes d'âge en Suisse. Enfin, la Conseillère nationale vert'libérale Céline Weber a exposé sa vision pour une AVS solidaire et durable.

« La Suisse compte aujourd'hui 2,5 millions de rentiers. 500'000 personnes partiront à la retraite ces dix prochaines années ; leur nombre augmentera donc de 20%, c'est colossal. Le rapport entre cotisants et bénéficiaires de l'AVS n'en finit pas de se dégrader. Il n'y a déjà plus que trois cotisants pour chaque rentier en 2024. Il n'y en aura plus que deux d'ici 2050. » introduit Christophe Reymond, directeur général au Centre Patronal.

Selon les chiffres de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le compte de répartition de l'AVS rebasculera dans le rouge dès 2030 malgré le sursis qu'auront apporté la hausse des cotisations salariales en 2020, de la TVA en ce début d'année et la hausse progressive de l'âge de la retraite des femmes. La différence entre les recettes et les dépenses de l'AVS se chiffrera en milliards de francs de pertes par année. « Charger le bateau avec une 13ème rente AVS implique 4 à 5 milliards de dépenses supplémentaires chaque année. Ce n'est pas durable. » indique Christophe Reymond.

Sous le titre « pauvres millionnaires », Brenda Duruz-McEvoy, responsable de la politique sociale au Centre Patronal, a exposé différentes statistiques de l'OFS démontrant qu'un retraité peut être à la fois millionnaire en termes de fortune tout en étant considéré comme étant exposé au risque de pauvreté en termes de revenu. En outre, elle a expliqué le fonctionnement des prestations complémentaires (PC) qui font partie intégrante du premier pilier. « Ensemble, rentes AVS et PC permettent de remplir le but constitutionnel de couverture des besoins vitaux pour l'ensemble des bénéficiaires du premier pilier. » a-t-elle commenté.

Si l'initiative était acceptée, il y aurait trois pistes privilégiées pour financer tant bien que mal une 13ème rente : une augmentation significative de l'âge de la retraite, une augmentation notable des cotisations salariales et une augmentation importante de la TVA ou de l'impôt fédéral direct. Cette initiative fera office de clivage générationnel « Faire payer aux générations d'actifs actuelles et futures une 13ème rente conduisant inexorablement à la chute de l'AVS est un non-sens. » déclare Céline Weber, conseillère nationale vert'libérale. « Aider les plus précaires est une évidence et le Parlement y travaille ! Mais verser une 13ème rente à tout le monde sans savoir comment la financer et en laissant l'ardoise pour les générations futures, ceci n'est ni durable, ni social. » complète-t-elle. Et ces mesures auraient le désavantage de se répercuter sur les actifs mais plus lourdement encore sur la classe moyenne qui sera comme d'habitude la plus péjorée quant à son pouvoir d'achat.

En conclusion, pour garder une AVS solidaire, responsable et durable, il convient de voter « non » à l'initiative pour une 13ème rente AVS le 3 mars prochain.



Pour tous contacts:

Christophe Reymond, directeur général du Centre Patronal,
creymond@centrepatronal.ch, +41 79 621 12 05

Céline Weber, conseillère nationale vert'libérale, celine.weber@parl.ch, +41 79 460 94 71

Brenda Duruz-McEvoy, responsable de la politique sociale au Centre Patronal,
bduruz@centrepatronal.ch, +41 79 909 49 32

